

Renvoi au comité de liquidation du don du citoyen Petiteau, qui offre à la patrie les pièces de son office de notaire, lors de la séance du 18 germinal an II (7 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de liquidation du don du citoyen Petiteau, qui offre à la patrie les pièces de son office de notaire, lors de la séance du 18 germinal an II (7 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 268;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29224_t1_0268_0000_5

Fichier pdf généré le 30/01/2023

voulu et les Vendéens ont mordu la poussière. L'esclavage des hommes de couleur était une tache aux droits de l'homme, vous avez proclamé à la face de l'univers que la France libre ne reconnaissait plus l'esclavage.

Les despotes coalisés, à force de trahisons avaient pénétré dans l'infâme Toulon, vous avez ordonné, et un jour a suffi pour en chasser les féroces anglais, et les superstitieux espagnols. Ces mêmes despotes menaient encore la République; vous l'avez fondée, vous lui avez donné le mouvement, vous en connaissez tous les ressorts : c'est donc à vous à la perfectionner, à la défendre contre les attaques de la ligue infernale des scélérats et des brigands couronnés. Restez donc à votre poste jusqu'à ce qu'il ne reste de ses ennemis que le souvenir de leur anéantissement. Du sommet de la Montagne lancez les foudres qui doivent les écraser. Continuez votre glorieuse carrière. Continuez à déployer cette mâle énergie, ce grand caractère, qui font trembler les méchants de toute espèce.

Pénétrés de reconnaissance et d'admiration pour la sagesse et la sublimité des décrets émanés du sein de la Montagne, nous ferons tous nos efforts pour en procurer l'exécution.

Nous avons planté le chêne de la liberté ! Un saint enthousiasme animait les patriotes qui célébrèrent cette fête aux cris mille fois répétés de : Vive la Montagne. Tandis que les restes impars du fanatisme et de l'aristocratie annonçaient par le silence, leur désespoir.

II Nous avons fait une souscription pour nos braves frères d'armes; elle a produit 56 chemises, 3 paires de guêtres, 14 paires de bas, 2 paires de souliers; nous savions que les sixième et 8^e b^{on} du Jura en avaient besoin. Nous leur avons adressé le tout par la messagerie. Nous en avons payé le port.

Vive la République, Vive la Convention, Vive la Montagne. »

DEMOLU (présid.), JAMET (secrét.).

37

Le citoyen Petiteau instruit la Convention nationale que, depuis long-temps, les pièces relatives à l'office de notaire, dont il est propriétaire, sont chez le commissaire-liquidateur : aujourd'hui il prie la Convention d'en accepter l'hommage, pour subvenir aux frais de la guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoyé au comité de liquidation (1).

38

La société populaire de Boussac-la-Montagne écrit à la Convention nationale que ce district est l'un de ceux où la saine philosophie fait les plus rapides progrès, et que les dépouilles des

églises, en métaux de toute espèce et en linge, ont été portées chez le receveur du district.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Boussac-la-Montagne, 30 pluv. II] (2).

« Représentants,

Il y a peu de jours que nous vous avons annoncé que nous n'avions pas à craindre, dans ce district, les effets dangereux du fanatisme; aujourd'hui nous pouvons vous dire plus. Des apôtres de la liberté, pris dans notre sein, ont parcouru les campagnes, et le peuple, docile à la voix de la Raison, ouvre les yeux à la lumière. Toutes les églises sont fermées; leurs disponibles en métaux de toute espèce et en linges, ont été portées chez le receveur du district, et on n'attend pour en faire l'envoi, que l'arrivée ici, du représentant Vernerey qui est dans notre département, et dont les opérations fortifient dans tous les cœurs l'amour pour le régime républicain.

Cette fermeture des églises s'est faite aux démonstrations de la joie la plus pure et aux cris de : *Vive la République, Vive la Montagne*; il n'y a que peu de citoyens qui soient encore attachés aux cérémonies bizarres du culte catholique. Mais bientôt les ténèbres dans lesquelles les prêtres s'étaient appliqués à les tenir enveloppés, seront dissipées. Nous continuons à envoyer dans les campagnes des prédicateurs de morale et nous pouvons vous assurer que ce district est un de ceux où la saine philosophie fait de plus rapides progrès. S. et F. »

BONHOMME (présid.), HAFNIOR (secrét.).

39

La société républicaine régénérée de Varilhes félicite la Convention sur le décret salubre qu'elle vient de rendre relativement aux déteus; elle l'invite à frapper sans pitié les traîtres, les fédéralistes, les intrigans, les agioteurs, les indifférens, ce misérable essaim de frélons qui, bourdonnant autour de la liberté, voudroit en dessécher les fertiles rameaux. « Guerre ! guerre ! s'écrie-t-elle, il n'est plus de choix pour nous entre la victoire ou la mort : les vrais républicains ne sanctionneront d'autre paix que celle qui sera signée avec le sang du dernier des tyrans ».

A la suite de cette adresse, la société de Varilhes fait hommage des dons patriotiques qu'elle a recueillis.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Varilhes, 21 vent. II. Au présid. de la Conv.] (4).

« Citoyen,

La Société vient de voter une adresse à la Convention nationale qu'elle nous a chargé de

(1) P.V., XXXV, 56. B^{on}, 28 germ. (2^e suppl^t).

(2) C 300, pl. 1055, p. 20.

(3) P.V., XXXV, 56. B^{on}, 18 germ. (2^e suppl^t), 22 germ. (suppl^t) et 30 germ. (1^{er} suppl.). Débats, n^o 571, p. 394.

(4) C 300, pl. 1055, p. 13, 14. (L'adresse, sans date, a été reçue le 5 germ. II).

(1) P.V., XXXV, 55. B^{on}, 30 germ. (1^{er} suppl^t).